



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **27 MARS 2023**

Publié le : **27 MARS 2023**

Le Maire, Pierre BARROS

DELIBERATION N°.2023.023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 15 mars, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, EMELE JUDITH, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

LAUREN LOLO A PIERRE BARROS, MICHEL NUNG A BLAISE ETHODET-NKAKE, GILDO VIERA A DOMINIQUE DUFUMIER, SONIA LAJIMI A TANIA KITIC, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

Gabriel NGOMA est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 16 : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE PROJET ENTRE LA CAF DU VAL D'OISE ET LA VILLE DE FOSSES

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire relative à l'animation de la vie sociale du 22 juin 2012 de la Caisse d'Allocations Familiales ;

Vu la délibération Conseil municipal du 19 avril 2019 relative à l'approbation du projet social du centre social Agora pour la période 2019-2023 ;

Considérant que le projet du centre social est articulé autour de quatre axes principaux :

- ⇒ Accueil et Ressource : renforcer l'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives afin de les rendre autonome dans leurs démarches numériques ; à offrir des possibilités d'accueil individuel, collectif, espace de rencontre et de convivialité, de renforcer la dynamique de réseau partenarial ;
- ⇒ Citoyenneté et Vivre Ensemble : favoriser et développer l'implication et le bénévolat, favoriser le mieux vivre ensemble ;
- ⇒ Solidarité et Entraide : soutenir et développer la solidarité et l'entraide, prévenir des situations d'exclusion ;

⇒ Loisirs et Epanouissement : favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour les habitants.

Considérant que l'élaboration d'un nouveau projet social a donné lieu à la production d'un diagnostic partagé avec les usagers, les habitants, les partenaires et les services municipaux ;

Considérant que la base de ce diagnostic, les nouveaux axes de travail pour la période à venir ont été définis et validés dans le cadre d'un comité de pilotage présidé par la ville ;

Considérant que cette démarche s'est construite tout au long de l'année 2022 et premier trimestre 2023 en partenariat étroit avec la CAF du Val d'Oise et la Fédération départementale des centres sociaux du Val d'Oise ;

Considérant l'avis favorable de la commission Population réunie en sa séance du 9 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'approuver les termes du futur projet social ;
- **SOLLICITE** la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise afin d'obtenir le renouvellement de l'agrément « Centre social » de la structure AGORA, et les subventions y afférentes ;
- **DIT** que les crédits sont affectés aux comptes nature 7478 à la fonction 524.
- **DECIDE** d'autoriser le Maire à signer tous les documents s'y référant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire,
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,
Gabriel NGOMA